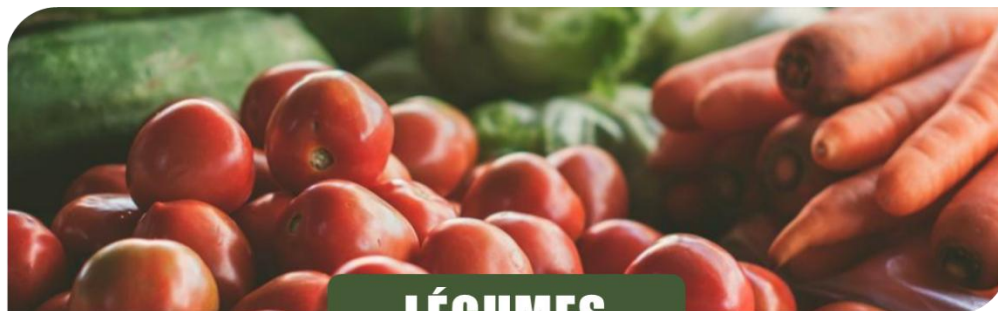




LÉGUMES

SOMMAIRE

Rédacteurs

CA41/ CA45/ FREDON
Centre-Val de Loire

Observateurs

Chambres d'Agriculture 41 et
45, Fredon Centre-Val de
Loire, BCO, Ferme des
Arches, Ferme de la Motte,
Axéreal, Cadran de Sologne,
ADPLC, Allium Beauce
Company.

Relecteurs :

CRA CVL / SRAL CVL

Directeur de publication

**Maxime BUIZARD-
BLONDEAU,**

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

RAVAGEURS COMMUNS.....	1
NOTES NATIONALES	4

EN BREF

Mouche mineuse : **ATTENTION !** Piqûres observées dans le 45 et le 41.



MOUCHE MINEUSE DES ALLIACÉES



Composition du réseau d'observation

Observations dans le cadre du réseau oignon et poireau.

	Loiret (45)	Indre-et-Loire (37)	Loire-et-Cher (41)
Piégeage pots de ciboulette	1 Orléans	1 Azay-sur-Indre	1 Soing-en-Sologne 1 Blois



Contexte d'observations

Les pièges pour la mouche mineuse des alliées sont en place et les suivis ont débuté.



Seuil indicatif de risque

Sur la mouche mineuse, l'apparition de piqûres indique en principe le début du vol.

Plusieurs piqûres ont été signalées cette semaine à **Orléans (45)**. En moyenne, **4,8 piqûres par pot** ont été enregistrées, avec également la présence de mouches adultes dans le réseau de piégeage.

Dans le **Loir-et-Cher (41)**, une moyenne de **0,6 piqûres par pot** a été enregistrée (soit **2 piqûres au total dans le réseau de piégeage**), confirmant ainsi le démarrage du vol dans plusieurs secteurs.

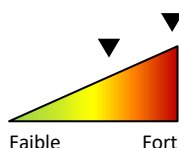


Prévision

Dans les dix prochains jours, les températures maximales devraient se situer entre 9 °C et 15 °C. Ces valeurs restent **en dessous des conditions les plus favorables au développement de la mouche mineuse**, qui préfère des températures modérées entre 10 et 20 °C et un sol humide sans être détrempé, propice à l'éclosion des pupes et au développement des larves.

Le temps sera variable à nuageux, avec plusieurs épisodes pluvieux possibles. Cette fraîcheur, associée aux précipitations annoncées, pourrait limiter l'activité de vol des adultes et ainsi réduire le risque de nouvelles pontes.

Le risque d'infestation est donc **modéré** dans le contexte actuel pour les secteurs sans piqûres, et **fort** pour le 41 et le 45.



Mesures prophylactiques:

- Les apports de compost ou de matière organique sont à réaliser bien en amont de la date d'implantation pour de nombreuses cultures sensibles aux mouches des semis. Veillez également à bien enfouir les résidus de récolte sur les parcelles voisines.
- Comme pour la mouche de l'oignon, l'objectif à atteindre est une levée rapide des semis (un semis peu profond peut permettre une germination plus rapide par exemple).
- En maraîchage traditionnel et quand cela est possible, les semis sous voile anti-insecte (maille 0.8 mm maximum) permettent de limiter les dégâts. Les plantations de bulbilles sont moins sujettes à risque mais le voile est tout de même recommandé.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>



Résistance aux produits phytosanitaires:

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

AUXILIAIRES

A cette date, aucun auxiliaire n'a été vu.

803 abonnés au BSV Légumes



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>





Les fleurs sont là, protégeons les abeilles !

La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire